

Rappel : les techniciens du bureau d'études SAFEGE passeront dans les communes les 14 et 15 novembre prochains dans le cadre de l'étude de la morphologie des cours d'eau, en ce qui nous concerne, principalement l'état des rives du salon.

Accueil de loisirs de la Toussaint. Il sera ouvert les 2 semaines de vacances, du lundi 29 octobre au vendredi 9 novembre.

Le thème retenu avec les enfants : *les 5 sens.*

Les temps forts de ces 2 semaines

- * Atelier surprise au château
- * Atelier découverte à Langres (*vous pouvez encore inscrire votre enfant*)
- * Cinéma à la salle des fêtes vendredi 9. Projection du film "*raiponce*" avec goûter préparé par l'atelier cuisine.

Leffond : reprise des activités jeux de société (tarot, Scrabble...) chaque vendredi à partir de 14 h.

Animations de novembre renseignements 03.84.67.67.19

| | |
|---|--|
| Samedi 3 nov 20 h | Repas organisé par " <i>Montarlot Renouveau</i> " au bénéfice de Annabelle 19 ans, d'Auvel, en fauteuil depuis sa naissance. Salle des fêtes de Champlitte |
| Samedi 10 nov. 19 heures | Super LOTO de l'office de tourisme. BINGO partie spéciale Plus de 4000 € de lots de qualité. |
| Mois du film documentaire "Entre mythe et réalité" <i>Au château</i> <i>Entrée gratuite</i> | Samedi 17 nov, 15h. Le loup, mythe et réalité. Conférence de Gérard Ferrière, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Dijon. Dimanche 18 nov, 15h. La Bête des Vosges : autopsie d'une rumeur. Film de Robin Hunzinger, 52 min, 2008. Samedi 24 novembre, 15h. La conservation des loups dans les musées. Conférence de Françoise Ailhaud, conservateur des musées départementaux de la Haute-Saône. Dimanche 25 nov, 15h. Des bêtes et des hommes, film documentaire de M. Tonelli et J. Prudent, 2009, 52 mn Vendredi 30 nov, 17h. Etude sur le conte du Petit Chaperon rouge, conférence de F. Ailhaud. |
| Samedi 1 ^{er} déc | 10h - 18h marché de Noël des écoles. <i>Salle des fêtes</i> |
| Samedi 1 ^{er} décembre 19h30 | Choucroute organisée par le " <i>Comité des Fêtes</i> " de Margilley Salle des fêtes de Margilley Réservation : 03 84 67 66 98 ou 03 84 67 64 61 |



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

www.mairie-champlitte.fr

Info municipale n°50
Novembre 2012



Cigognes, la suite du voyage. Les photos prises en août ont permis d'identifier les cigognes de passage à Champlitte. Elles ont passé l'été au nord de l'Allemagne. Pour quelle destination hivernale ?

Déchetterie. Le Sytevom n'accepte plus en déchetterie les cubiténaires de Kerdane, pétrole désaromatisé utilisé comme chauffage. Les fûts vides doivent dorénavant être mis dans les bacs verts.

Régulièrement, nous recevons en mairie des plaintes concernant des nuisances de toutes sortes : Nuisances sonores (musique trop forte, mobylettes...) stockage de déchets et brûlage à l'air libre, propriétés mal ou pas entretenues, insalubrité de certains logements, crottes de chiens errants ou non, infractions dans le domaine du code de la route (vitesse excessive, non respect des stationnements, des sens interdits)... Ces nuisances portent atteinte à la salubrité publique et constituent des infractions.

Festivités du 11 novembre

Cérémonie au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur.

Attention, horaires différents des années précédentes.

| | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| Champlitte : 12 h (messe à 10h30) | remise d'une décoration |
| Leffond : 9h 30 | Margilley : 9h45 |
| Montarlot : 9h 45 | Neuville : 9h |

Assemblée générale de l'AIRS : elle se tiendra à la salle polyvalente de la mairie le **mardi 13 novembre**, à partir de 18 h. Tous les parents dont les enfants bénéficient de la restauration scolaire, régulièrement ou occasionnellement, sont invités.

À l'ordre du jour : bilans, financier et d'activité,
les perspectives, tarification différenciée.

Séance de dédicace : samedi 10 novembre de 9h à 18h30. Librairie Paulien J. L. Clade dédicacera ses livres documentaires sur la Haute Saône autrefois.

Révision du POS de Champlitte : transformation en P.L.U.

Premiers éléments de rapport apportés par le cabinet *Initiative* de Vesoul

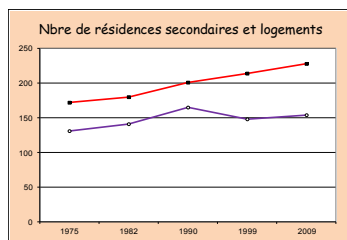
Les lois Grenelle 1 de 2009 et Grenelle 2 de 2010 imposent aux collectivités de veiller à limiter l'étalement urbain et à protéger les espaces agricoles et naturels et demandent désormais d'avancer des objectifs chiffrés de consommation d'espace pour l'urbanisation.

Éléments démographiques à prendre en compte

- * Population âgée, à faibles revenus, en diminution sensible depuis 1975 (1843 h en 2009 dont 63% au bourg centre contre 2113 en 1975)
- * Nombre de ménages en légère hausse de 754 en 75 à 814 en 2009,
- * L'indice de jeunesse, nombre de jeunes de 0 à 19 ans divisé par celui des personnes de 60 ans et +, n'est que de 0,75%, (norme mini acceptable, 1)
- * Revenu fiscal moyen 17650€ (41% des foyers sont non imposables),

Parc de logements

- * Un taux élevé de résidences secondaires (*courbe rouge*) : 1196 logements en 2009, dont 814 Résidences Principales (75 %),
- * Un taux de logements vacants élevé, 13% (154 logements), (*Courbe bleue*). La norme se situe entre 4 et 7%, (*logements insalubres, peut être trop chers, ou pas adaptés à la demande*)
- * 20% de logements locatifs (moyenne départementale 30%)
- * Beaucoup de petits logements, 2, 3 pièces, nombre en augmentation,
- * 37 logements construits depuis 2001 (3,7 par an).

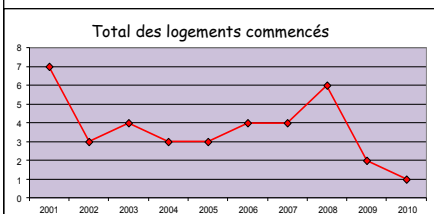


Potentiel foncier disponible

- * 20 hectares en zone NA non aménagée mais qui peuvent être urbanisés,
- * 7 hectares en zone U densifiable, principalement dans les communes associées (par exemple 2,5 ha à Margilley).

Développement urbain pour les prochaines années à l'échéance 2025

Sur la base du développement actuel, les besoins évalués s'élèveraient à : Logements nouveaux 35, foncier nécessaire 6,5 ha, consommation foncière pour l'industrie (*hors habitat et agricole*) 8 ha.



Tous ces éléments, auxquels s'ajouteront des éléments "tourisme", devront être pris en compte commune par commune pour l'élaboration de ce P.L.U.

L'ensemble de l'étude est consultable sur le site de la commune.

Imprimé par nos soins

Travaux



Rue de la Brèche : le Conseil Général vient de refuser pour malfaçon l'enrobé de la rue. Il sera refait au printemps. Il reste à finaliser l'aire de jeux, l'aménagement paysager (arbustes, haies), le tracé des parkings et passages piétons.

Agrandissement maison médicale : à la demande des médecins et kinésithérapeutes, un agrandissement s'avère nécessaire. Un 2^{ème} bâtiment sera construit. Il accueillera la partie "kiné" et permettra la restructuration de l'existant. Un cabinet supplémentaire sera créé pour un nouveau médecin.

Travaux de voirie : Le point à temps, remplissage à froid des trous creusés dans la chaussée, est achevé. Restent quelques petits travaux d'aménagement à Frettes, Leffond et Nouvelle principalement, et la rue du cimetière à Champlitte.

Plaques de rues : Toutes les plaques de la commune de Champlitte, en particulier celles concernant le lotissement des Lavières, sont maintenant posées. À suivre rapidement, les communes associées.

Travaux de Branchebeau : remplacement de la conduite d'adduction d'eau, fragilisée et régulièrement obstruée, qui date de 1880. Ces travaux assureront une meilleure qualité de la distribution en eau de 5 de nos communes.



Vente des bois sur pied (à Gray le 10 octobre)

La vente de bois d'octobre a été beaucoup moins productive qu'en 2011 (50 % en valeur). Seuls 4 articles ont trouvé acquéreur sur 10 proposés à la vente. Les invendus peuvent encore être cédés à l'amiable, selon le prix de retrait.

Inscription pour les affouages : du 5 au 30 novembre. Règles applicables cette année : nombre de lots maxi fixé à 4 par affouagiste. Celui qui cède son lot doit passer signer en mairie. Le prix du stère, 5 €, reste inchangé cette année.



Aux habitants de Leffond
Comme vous le constatez depuis plusieurs années, l'antenne de téléphonie mobile n'est toujours pas en service. Toutefois, après maintes interventions téléphoniques auprès de la Sté Granioux, maître d'œuvre de SFR pour le site de Leffond, le chef de projet de cette société m'assure aujourd'hui que la mise en service commerciale, (vous pourrez enfin utiliser votre portable !) sera faite au premier trimestre 2013 ! Je suis à votre disposition pour tout renseignement concernant cette affaire. (*Martine Gautheron*).

Élections dans les TPE (- de 11 salariés) du 28 nov. au 12 déc. **Pensez à voter.**